

## Candidature pour être assistante de justice

Par **Poupinette**, le **21/09/2013 à 18:09**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiante en Master 2 et je prépare le CRFPA pour la rentrée prochaine. Afin de gagner un peu d'expérience, je souhaite candidater pour être assistante de justice. D'après mes renseignements, il faut adresser son dossier, composé d'une lettre de motivation manuscrite, d'un CV et la photocopie des diplômes au président de la juridiction où l'on souhaite postuler.

Mes questions sont donc les suivantes :

Savez vous de quelle manière le dossier doit-il être adressé et à qui exactement (en lettre recommandée au président de la juridiction ou faut-il se déplacer directement et déposer le dossier ou encore faut-il appeler la juridiction pour savoir s'il y a des places de libre d'abord?) Ensuite, sur le site [justice.gouv](http://justice.gouv), ils font mention d'un dossier de candidature auquel il faut joindre les pièces (lettre de motivation, CV et diplômes) ce formulaire est-il obligatoire et dans l'affirmative où peut-on se le procurer?

Je vous remercie pour votre attention et vos réponses

Bonne soirée à tous